



EN BREF :

- Conditions climatiques de la dernière semaine.
- Conditions culturales.
- Les insectes : le doryphore et la cicadelle.
- Les maladies : le mildiou, la gale commune, la gale poudreuse et la rhizoctonie.
- Les mauvaises herbes.
- Sommaire agrométéorologique.

Conditions climatiques

Les températures connues durant la dernière semaine ont été généralement près ou légèrement sous les moyennes saisonnières. Les précipitations ont été encore significatives dans plusieurs régions, avec des quantités souvent supérieures à 30 mm. Des pluies abondantes ont été enregistrées surtout pour les journées du 12 et du 13 juillet. De bonnes périodes ensoleillées ont tout de même été observées. Le sommaire agrométéorologique en annexe donne les précisions pour chaque région.

Conditions culturales

La croissance des plants est bonne dans l'ensemble des régions, bien qu'un retard de développement soit observé dans les secteurs où les sols sont plus lourds. Malgré des vents assez présents, les pluies régulières et les rosées ont occasionné des périodes fréquentes de mouillure du feuillage. Ces conditions sont propices au développement du mildiou surtout que dans certaines régions, les traitements fongicides ont été retardés à cause de la pluie.

Dans les secteurs plus à l'est et au nord (Bas-Saint-Laurent, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Gaspésie, etc.), les opérations de renchaussage sont en cours et dans certains cas, sont retardées par un accès difficile au champ.

En Abitibi-Témiscaminque, les champs inondés par les fortes pluies se sont maintenant asséchés. On observe de la pourriture des plantons et aussi de grands écarts de développement dans un même champ, à cause d'une levée inégale.

La récolte de primeurs se poursuit dans les régions près de Montréal et elle vient de débuter dans la grande région de Québec. La qualité des tubercules est généralement très belle. La demande est toutefois ralentie sur le marché de Montréal.

Doryphore

Dans les champs traités à la plantation (semence ou dans le sillon), on signale souvent la présence de masses d'œufs ou de larves. Les traitements ont perdu de leur efficacité et une intervention foliaire a dû être

faite dans plusieurs champs. La période de rémanence des traitements à la plantation se situe cette année autour de 50 à 60 jours. Dans certaines régions, on rapporte une efficacité plus longue pour les traitements dans le sillon que pour les traitements sur le planton. Pour les traitements foliaires, on suggère fortement d'utiliser un produit d'une autre famille que celui utilisé à la plantation, afin de réduire les risques de développement de la résistance.

Pour les champs non traités à la plantation, les traitements se poursuivent dans les régions plus au centre et à l'est. On remarque un étalement de l'activité des doryphores, car des envolées d'adultes hivernaux sont encore observées. Plus au sud, on assiste à la fin du premier cycle.

Plusieurs producteurs essaient le nouvel insecticide CORRAGEN, mais s'inquiètent de son efficacité, puisqu'ils observent toujours des adultes et des larves vivants après le traitement. Il est important de savoir que cet insecticide ne tue pas directement l'insecte, mais celui-ci arrêtera de s'alimenter quelques minutes après l'ingestion du produit. Il mourra de faim quelques jours plus tard. Il ne faut donc pas traiter à nouveau les champs, mais attendre la période requise pour observer l'action finale du produit. Dans plusieurs essais, celui-ci a démontré une très bonne efficacité ainsi qu'une période de rémanence d'environ 3 semaines quand il est utilisé à la pleine dose.

Cicadelles

Les cicadelles sont présentes à quelques endroits, mais leurs populations sont généralement faibles. En Abitibi-Témiscaminque, des cicadelles de l'aster ont été observées. Il importe de bien différencier les 2 types de cicadelles que l'on peut retrouver dans la pomme de terre, car les seuils de traitements sont très différents selon l'espèce.

Afin de bien cibler les traitements, un dépistage des champs doit être fait sur une base régulière, car l'arrivée de températures chaudes pourrait favoriser leur développement. Il faut aussi éviter de confondre les cicadelles avec d'autres petits insectes qui sont présents lorsque les conditions sont humides.

Vous trouverez plus d'information sur les cicadelles et les seuils de traitements pour chacune des espèces dans le bulletin **No 08** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b08pdt08.pdf>) du 18 juillet 2008.

Mildiou

Bien qu'aucun cas de mildiou n'ait été rapporté au Québec, les risques de développement de la maladie sont relativement élevés dans plusieurs régions. Deux cas ont été rapportés au Nouveau-Brunswick. La situation est toutefois sous contrôle.

Les conditions climatiques actuelles favorisant de bonnes périodes de mouillure du feuillage sont déterminantes pour le développement de la maladie. De plus, des précipitations supérieures à 25 mm d'eau (1 pouce) délavent les fongicides protectants. Il convient donc renouveler la protection dès que ce seuil de 25 mm est observé.

Un dépistage attentif de vos champs est requis. Vous devez aussi vérifier la présence de la maladie sur les volontaires dans les champs en rotation. Leur présence est importante cette année, l'épaisse couche de neige ayant favorisé la survie de tubercules à l'hiver. Ces plants non traités sont des sources de contamination qui peuvent infecter vos champs. Il faut trouver les moyens de les détruire. La gestion des tas de rebuts devrait aussi avoir été faite de façon adéquate. Vous pouvez aussi y retrouver des plants infectés.

Si le mildiou est détecté sur votre ferme ou tout près, il est fortement recommandé d'utiliser un fongicide ayant un effet rétroactif afin d'arrêter l'infection en cours. Le CURZATE et le TANOS sont les seuls produits qui ont un effet rétroactif de quelques jours après une contamination. Leur matière active, le cymoxanil, exerce un effet rémanent d'environ 48 heures après l'infection. Toutefois, il faut considérer que **l'effet rétroactif des fongicides ne s'applique que lorsque les symptômes du mildiou ne sont pas encore apparents sur le plant**. Pour plus d'information sur le choix des fongicides en fonction de votre situation, référez-vous au bulletin d'information **No 06** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b06pdt08.pdf>) du 19 juin 2008.

Gale commune et gale poudreuse

Bien que l'incidence de la gale commune semble moins importante cette année, les premières observations ont été rapportées dans les régions de Lanaudière et du Centre-du-Québec. Les dommages sont particulièrement importants dans des champs qui ont reçu des boues de papetières les années antérieures. La gale poudreuse a aussi été observée. Une observation au binoculaire est toutefois nécessaire afin de faire la distinction entre ces deux maladies, car leurs symptômes sont semblables. Le Laboratoire de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ vient de publier un document qui regroupe les informations concernant les agents pathogènes, les symptômes, l'approche diagnostic et un tableau comparatif des deux maladies. Vous pouvez retrouver ce document à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/references/13/SPONGO%20VS%20STREPTO.pdf>.

Rhizoctonie

La présence de la rhizoctonie est variable selon les champs et les symptômes sont visibles tout au long de la saison. On rapporte des cas importants dans les champs non traités au QUADRIS à la plantation. Il est important de dépister la maladie afin de connaître son importance dans vos champs afin de planifier les traitements dans le sillon pour les années ultérieures.

Mauvaises herbes

En général, le contrôle des mauvaises herbes est très bon. Pour certains champs problématiques, on rapporte une très bonne efficacité de l'herbicide PRISM^{md} en postlevée contre le chiendent et certaines annuelles (graminées et feuilles larges). L'herbicide doit toutefois être appliqué avant la floraison et avant que le couvert végétal de la culture n'empêche la solution de pulvérisation d'atteindre les mauvaises herbes. De plus, un intervalle de 10 mois doit être respecté avant le réensemencement d'une culture subséquente. Veuillez consulter l'étiquette du produit pour plus d'information.

Veillez vous référer aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides; le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.

Texte rédigé par :

Laure Boulet, agronome, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, MAPAQ

En collaboration avec :

Serge Bouchard, technologue, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA POMME DE TERRE
Laure Boulet, agronome – Avertisseuse
351, boulevard de l'Hôtel-de-Ville Ouest, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5H2
Téléphone : 418 862-6341, poste 225 – Télécopieur : 418 682-1684
Courriel : laure.boulet@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Rémy Fortin, agronome et Isabelle Beaulieu, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 12 – pomme de terre – 18 juillet 2008



Sommaire agrométéorologique hebdomadaire
Période du 10 au 16 juillet 2008

Région agricole	Station	Précipitations (mm)	Cumulatif des précipitations depuis le 1 ^{er} avril (mm)	Cumulatif des degrés-jours en base 5 depuis le 1 ^{er} avril	
				2008	Écart*
Bas-Saint-Laurent	Baie-des-Sables	17,8	274,9	617,5	+ 28
	Kamouraska (Saint-Denis)	36,8	343,2	660,2	ND
	Mont-Joli	25,0	239,1	637,2	ND
	Saint-Arsene	42,9	313,4	627,8	- 1,8
Capitale-Nationale	Sainte-Catherine	55,4	516,8	870,7	ND
	Château-Richer	49,1	461,4	802,6	+ 5,4
	Donnacona	32,5	448,3	867,7	+ 26,4
	Saint-Francois (I.O.)	41,4	360,3	873,3	ND
	Saint-Alban	24,4	422,6	846,8	+ 15,4
Centre-du-Québec	Drummondville	19,4	312,8	1005,3	+ 43,6
	Pierreville	15,8	277,2	958,0	+ 13,69
Chaudière-Appalaches	Charny	26,8	448,0	852,5	ND
Estrie	Coaticook	11,8	336,9	912,2	+ 93,7
Gaspésie	Caplan	30,2	268,7	622,3	+ 21,5
Lanaudière	Joliette	40,5	325,9	982,6	+ 35,4
	L'Assomption	14,2	304,2	983,1	ND
	Saint-Jacques	27,9	341,6	933,9	+ 7,0
	Saint-Michel-des-Saints	41,2	343,6	732,2	+ 47,2
Laurentides	Mont-Laurier	17,4	308,2	894,8	+ 67,5
	Saint-Janvier	19,8	291,6	926,3	+ 23,4
Mauricie	Saint-Thomas-de-Caxton	21,0	339,5	854,8	+ 32,2
Montérégie-Est	Farnham	22,2	351,4	952,5	+ 2,0
	La Providence	18,6	333,7	1094,4	+ 54,4
	Saint-Amable	32,1	312,4	1015,5	+ 63,1
	Saint-Hyacinthe	22,7	345,1	950,4	- 18,4
Montérégie-Ouest	Côteau-du-Lac	13,6	262,2	977,7	+ 26,4
	Hemmingford	20,4	313,1	976,1	+ 22,6
Outaouais	Notre-Dame-de-la-Paix	32,6	360,1	947,7	+ 154,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Péribonca	35,1	319,5	683,2	+ 9,3
	Saint-Ambroise	51,7	416,1	641,5	- 5,5

*= écart à la moyenne de 1996 à 2005

ND : non disponible

Source des données météo : réseau de 197 stations du MDDEP et de 40 stations de EC.
 Analyse agroclimatique : Agrométéo Québec, une initiative conjointe du MDDEP, MRNF et AAC.